

La Lettre



Syndicat des Eaux
du Centre-Ouest

du Centre-Ouest  N° 17



édito

Le Syndicat des Eaux du Centre Ouest (SECO) entre dans une nouvelle phase de son développement. Les élections municipales de mars dernier suivies d'une période de confinement éprouvante ont retardé l'installation du nouveau conseil syndical et l'élection des nouveaux élus en charge de la gouvernance du SECO et ce n'est que le 25 septembre dernier que le nouveau bureau du syndicat a pu être enfin installé.

Je veux dans un premier temps rendre hommage à Christian Bonnet, président du SECO pendant 6 ans pour le travail qu'il a accompli. Grâce à son action notre « maison » est en parfait état de marche : les hommes sont en place, les projets structurants sont identifiés et programmés, le syndicat est reconnu comme un acteur majeur de la gestion de l'eau potable en Deux-Sèvres. Merci encore Christian pour tout ce que tu nous as apporté.

Vous trouverez dans ce numéro de « la lettre du SECO » la présentation du nouveau bureau du syndicat, un point sur les nouveaux moyens de paiement mis en place par l'Etat, un bilan sur la qualité de l'eau distribuée aux abonnés. Vous y découvrirez aussi le compte rendu d'une spectaculaire opération de traçage des eaux de la Sèvre et un point sur la rénovation de l'usine de Beaulieu.

La rénovation de l'usine constitue le premier acte d'une série de grands travaux inscrits dans un plan pluriannuel d'investissements élaboré ces dernières années et qui s'étalera jusqu'en 2025.

Sécuriser la ressource et moderniser l'outil de production sont les deux orientations majeures que les élus se sont fixées pour assurer à tous une eau de qualité à un prix contenu.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette lettre d'information et de bonnes fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous.

Jean-Pierre RIMBEAU
Président du Syndicat des Eaux du Centre
Ouest



Information aux
abonnés

Page 2



L'opération de traçages
Zoom sur la qualité

Page 3



La vie du syndicat

Page 4



INFORMATIONS AUX ABONNÉS

Le moyen de paiement de proximité

Depuis le 1^{er} juillet 2020, la trésorerie a mis en place un nouveau service appelé **Paiement de proximité**.

Sur chaque facture est apposée un Datamatrix (QR Code) qui permet d'identifier l'utilisateur et la créance de la collectivité.

Pour régler sa dette, l'utilisateur doit se rendre chez un partenaire agréé (buraliste) où il scannera lui-même sa facture. Le buraliste encaissera la somme indiquée par l'utilisateur (montant total ou partiel de la facture) soit en numéraire pour un montant inférieur à 300 € ou par carte bancaire (sans limite de montant). Puis, le buraliste remet au redevable un justificatif de paiement qui pourra être nominatif si l'utilisateur le demande.

Le paiement est automatiquement pris en compte par les services de la DGFIP le lendemain (si l'utilisateur règle sa facture avant 15h30) ou le surlendemain du règlement chez le buraliste (si le règlement est après 15h30).

Pour vous déplacer à la Trésorerie de Niort :

Les modalités d'accueil du public à la Trésorerie Niort Sèvre ont été modifiées avec le développement d'un accueil sur rendez-vous. Elles se déclinent de la manière suivante :

- Sans rendez-vous

de 8h30 à 12h00 du lundi au jeudi

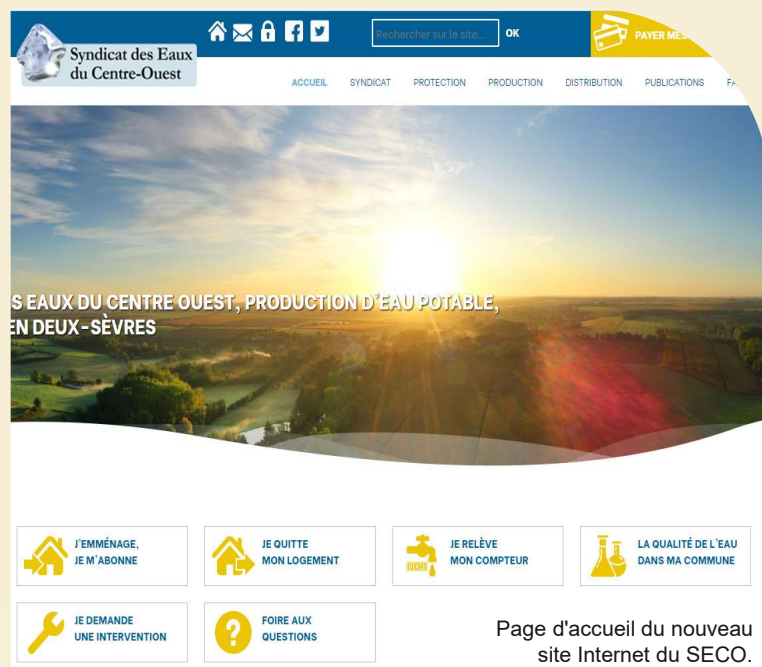
- Uniquement sur rendez-vous

de 13h30 à 16h00 les lundi et mercredi

le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Le site internet du SECO fait peau neuve !

A l'adresse suivante, syndicat-seco.com, retrouvez vos services en ligne pour simplifier vos démarches, les actualités du syndicat ainsi que de nombreuses informations pratiques.



Le cercle des citoyens de l'eau recrute

Il s'agit d'un groupe de volontaires se réunissant tous les deux mois, en soirée, pour travailler sur des sujets répondant aux besoins et attentes des usagers.

Le Syndicat est actuellement à la recherche de personnes intéressées. Pour plus d'informations, contactez-nous au :

05 49 06 99 21 / 06 83 93 23 22 / nicolas.moreau@syndicat-seco.com

Dossier



L'INJECTION DE COLORANT EN RESSOURCE EN EAU

Dans le courant du mois de juin 2020, le syndicat a missionné le bureau d'études CPGF-Horizon pour réaliser un essai de traçages hydrogéologiques.

En quoi cela consiste ?

Il s'agit d'injecter un colorant, dont la concentration est inoffensive pour l'environnement, dans l'eau.

En différents points du territoire, sont placés des capteurs permettant de mesurer la concentration du produit injecté. Les éventuelles détections du colorant permettent de connaître le cheminement de ce dernier dans l'eau souterraine.

Dans quel but ?

Connaitre et caractériser le cheminement de l'eau souterraine jusqu'aux captages exploités pour produire de l'eau potable permet de mieux réagir en cas de pollution accidentelle. On peut ainsi estimer le temps de transfert et la concentration du polluant aux captages.

Dans le cadre de cet essai, le syndicat a voulu savoir si les eaux du bourg de Villiers en Plaine participaient à l'alimentation des captages de Saint-Maxire – Echiré.



Le secteur étudié.



ZOOM SUR LA QUALITÉ DE L'EAU EN 2020



Lavoir de Saint-Maxire

NTS POUR PROTÉGER LA

Pour répondre à cette question, l'essai s'est déroulé en deux phases :

- L'injection ponctuelle d'un colorant vert (fluorescéine) dans le réseau d'eaux pluviales de Villiers en Plaine avec un suivi de la concentration dans des puits placés le long du parcours supposé, jusqu'au lavoir de St Maxire.

- L'injection pendant 12 heures d'un colorant rouge (sulfurhodamine B) dans la Sèvre niortaise (au niveau de la confluence des eaux du lavoir de St Maxire avec la Sèvre) en équipant certains forages du syndicat de capteurs.

Quels sont les résultats ?

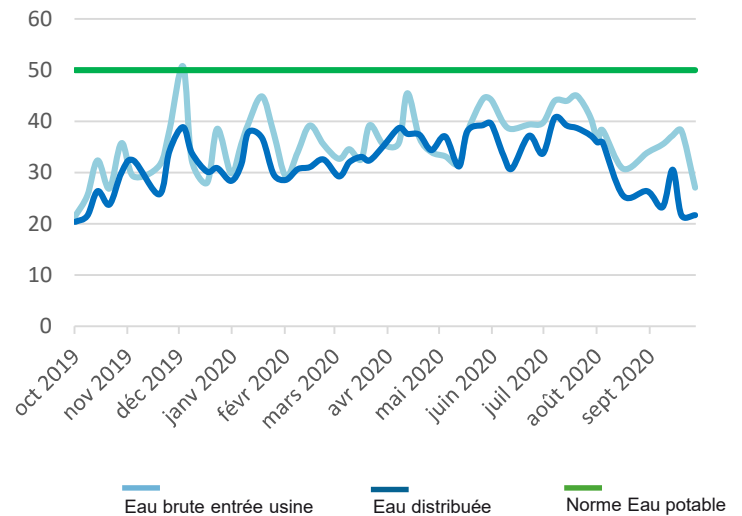
- Le colorant vert (fluorescéine) n'a pas été détecté. Le suivi est maintenu jusqu'à la recharge en eau de la nappe. Sensible aux rayons du soleil, la fluorescéine est mesurable tant qu'elle est dans le sous-sol.

- Le colorant rouge (sulfurhodamine B) n'a pas été retrouvé dans les forages, ce qui signifie qu'à la période de l'année à laquelle a eu lieu l'essai et à l'endroit testé, l'eau de la Sèvre ne communique pas avec les forages du champ captant.



Point d'injection du colorant

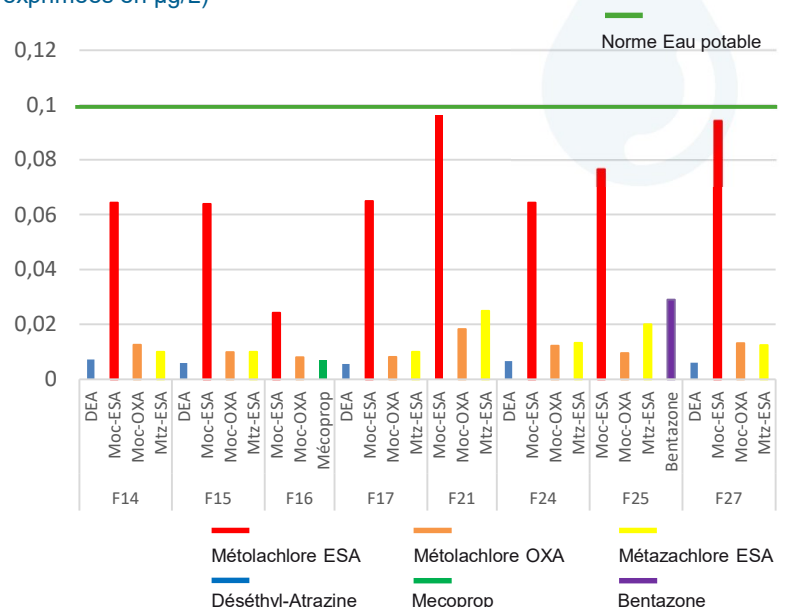
Suivi annuel des nitrates (exprimé en mg/L)



Un pic de concentration en nitrates a été observé au mois de décembre 2019 dans les eaux issues des captages. Les concentrations se sont maintenues entre 30 et 45 mg/L tout au long du début de l'année 2020 pour diminuer en septembre.

Après traitement à l'usine de potabilisation, la concentration en nitrates de l'eau distribuée au robinet est comprise entre 20 et 40 mg/L.

Suivi annuel des pesticides (valeurs moyennes exprimées en µg/L)



La molécule la plus retrouvée dans les eaux des forages (notés de F14 à F27 sur le graphique) est la forme ESA du S-métochloro : il s'agit d'un métabolite, c'est-à-dire une molécule issue de la dégradation d'une substance active. L'ensemble des pesticides retrouvés appartiennent à la famille des herbicides.

L'usine de Beaulieu dispose d'une filière de traitement pour éliminer les pesticides : des filtres à charbons actifs.

LA VIE DU SYNDICAT

Le nouveau bureau

Réunis le 25 septembre, les délégués ont élu le nouveau Président ainsi que les membres du bureau :



De gauche à droite :

- Philippe ALBERT, protection de la ressource,
- Jean-Pierre RIMBEAU, Président,
- Jean-Michel BEAUDIC, finances,
- Philippe GOULARD, distribution,
- Régis GUILLOTEAU, communication,
- Dominique MÉEN, production.
- Philippe JEANNOT (absent de la photo), défense incendie.

Les collectivités adhérentes sont la Communauté d'Agglomération du Niortais, la Communauté de communes du Val de Gâtine, la Communauté de communes du Haut Val de Sèvre et le Syndicat Mixte des Eaux de Gâtine.

Les rendez-vous des couverts

Pendant la période d'interculture, c'est-à-dire après la récolte d'une première culture et avant la mise en place de la suivante, l'implantation d'un couvert végétal limite le transfert des nitrates vers la nappe souterraine lors des épisodes pluvieux d'automne. Ces couverts végétaux revêtent également de nombreux autres avantages (biodiversité, structure du sol, ...). Dans le département, de nombreux « rendez-vous des couverts » sont co-organisés par les organisations professionnelles agricoles et les producteurs d'eau potable. Cette année, un concours photos est même lancé !

Pour espérer un développement suffisant des couverts végétaux en octobre, les agriculteurs font preuve d'innovation ! Sur la photo, pour un semis de couverts précoce, l'un d'entre eux teste un lâcher de graines par drone dans la culture encore en place.



Contact

SYNDICAT DES EAUX DU CENTRE-OUEST
Lieu-dit Beaulieu 79410 ÉCHIRÉ
Animation du Programme Re-Sources :
Nicolas Moreau : 06 83 93 23 22 - nicolas.moreau@syndicat-seco.com
Claire Burot : 07 87 24 53 98 - claire.burot@syndicat-seco.com
Tél. 05 49 06 99 21 • re-sources@syndicat-seco.com



Avec le soutien financier de :



Lettre d'information locale du Syndicat du Centre-Ouest – Octobre 2020 - N°17

Directeur de publication : Jean-Pierre RIMBEAU, président du Syndicat des Eaux du Centre-Ouest - Crédit photos : Claude CLIN – ADI / CPGF-Horizon / Syndicat des Eaux du Centre-Ouest - Impression : Imprimerie Nouvelle - Distribution : Adrexo (10100 exemplaires) - Conception graphique : Nathalie Louvet - Réalisation : Syndicat des Eaux du Centre-Ouest.

Légende photo : page 1, la vallée de la Sèvre niortaise à Saint-Maxire



Lancement de travaux

A L'USINE DE POTABILISATION DE BEAULIEU

Les travaux en cours consistent à :

- créer un stockage des eaux brutes (issues des captages),
- remplacer le pompage alimentant les châteaux d'eau et les abonnés,
- mettre en place un nouveau groupe électrogène permettant un secours complet de la production et de la distribution
- aménager de nouveaux accès afin de sécuriser l'entrée du site très dangereuse actuellement,
- rénover le bâtiment d'exploitation et la bache d'eau traitée.

Vous pourrez suivre régulièrement l'avancement des travaux prévus sur 12 mois sur notre page Facebook.